

# Rapport Annuel 2025



# SOMMAIRE

Propos du directeur exécutif .....	2
Contexte .....	3
Chiffres clés .....	4
Documentation à l'état civil .....	5
Plaidoyer pour la réforme du système d'état civil haïtien .....	6
Gouvernance .....	7
Protection .....	10
Liste des partenaires 2025 .....	13
Acronymes .....	14

## PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'année 2025 s'est révélée être une période de défis cruciaux pour Haïti. Le contexte national a été profondément fragilisé par une instabilité politique persistante, une insécurité généralisée, mauvaise gouvernance Judiciaire, le problème d'état civil et la faiblesse continue des institutions publiques. L'incapacité du Conseil Présidentiel de Transition à rétablir la stabilité et l'aggravation de la crise de confiance, ont rendu notre mission plus cruciale que jamais.

L'impact de cette crise sur les droits humains est alarmant. Nous avons observé la persistance de l'impunité, y compris dans des dossiers sensibles impliquant de hauts fonctionnaires. L'insécurité a provoqué des déplacements internes massifs, limitant notre accès aux communautés et retardant des interventions vitales. Plus que jamais, les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont atteint un niveau critique, avec l'utilisation des femmes et des filles comme instruments de coercition par les groupes armés. Parallèlement, la crise de l'identité légale s'est accentuée, laissant près de trois millions de personnes sans acte de naissance, ce qui constitue une violation directe du droit fondamental à l'identité.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à nos partenaires — le HCR, l'UNFPA, le PBF, le PNUD, le HCDH, l'OEA, et nos partenaires nationaux — dont le soutien technique et financier a été essentiel à la réalisation de ces actions vitales.

L'OCNH réaffirme sa détermination inébranlable à rester un acteur de première ligne dans la promotion et la défense des droits humains en Haïti. Nous appelons toutes les parties prenantes à œuvrer ensemble pour un État de droit plus juste, où chaque citoyen, en particulier les plus vulnérables, peut jouir pleinement de ses droits fondamentaux.

Le combat pour une Nouvelle Haïti, juste et équitable, continue.

**Me Camille OCCIUS**

## CONTEXTE

En 2025, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) a travaillé dans un contexte national profondément fragilisé par une instabilité politique persistante, l'insécurité généralisée et la faiblesse des institutions publiques. Le Conseil Présidentiel de Transition, chargé de rétablir la stabilité institutionnelle et d'organiser les élections, n'est pas parvenu à atteindre ses objectifs, tandis que le scandale de corruption impliquant trois de ses membres a aggravé la crise de confiance envers l'État. Parallèlement, le système judiciaire haïtien a continué de peiner à remplir sa mission, en particulier dans les dossiers sensibles impliquant des hauts fonctionnaires, malgré les rapports de l'ULCC, renforçant ainsi l'impunité et compromettant les droits garantis par la Constitution et les engagements internationaux du pays.

L'insécurité a également provoqué des déplacements internes massifs, compliquant la mobilité de la population et limitant l'accès aux communautés en régions. Cette restriction des déplacements a non seulement retardé certaines interventions, mais aussi accentué les besoins en accompagnement, en protection et en services essentiels dans les zones affectées.

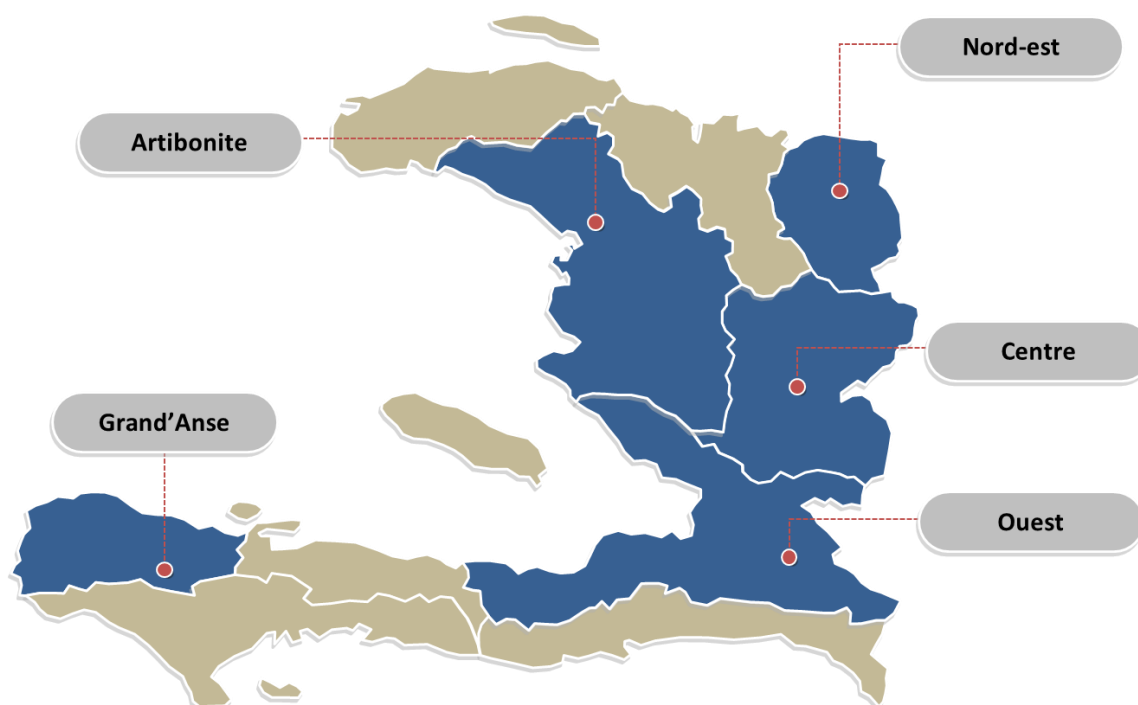
Dans ce climat de violence généralisée, les violences basées sur le genre ont atteint un niveau alarmant. Les groupes armés utilisent les femmes et les filles comme instruments de coercition dans les zones qu'ils contrôlent. Selon OCHA, près de 3800 cas de VBG ont été signalés entre janvier et mai 2025 (La crise en chiffres, juin 2025).

Le système de l'état civil haïtien a aussi été durement touché. L'insécurité, la destruction d'infrastructures et les déplacements massifs ont entravé l'accès aux services d'état civil, laissant près de trois millions de personnes dépourvues d'acte de naissance. Cette absence d'identité constitue une violation directe du droit à l'identité et limite l'accès aux services essentiels, tout en exposant davantage les populations au risque d'exploitation, de violence et d'exclusion des processus électoraux à venir.

Face à cette réalité complexe, marquée par la gouvernance fragile, l'impunité, l'insécurité, la montée des VBG, les obstacles aux déplacements et la crise de l'état civil, l'OCNH a poursuivi sa mission de promotion et de défense des droits humains en intensifiant ses interventions auprès des groupes les plus vulnérables.

## CHIFFRES CLÉS

Au cours de l'année 2025, à travers les activités réalisées dans ses domaines d'intervention à savoir la documentation à l'état civil, la gouvernance et la protection, l'OCNH a couvert cinq départements du pays.



2 383

Personnes ayant  
bénéficié d'un appui  
pour l'obtention ou la  
reconstitution de leur  
acte de naissance

60 000

Personnes  
sensibilisées au droit  
à l'identité

412

Personnes sensibilisées,  
formées ou mobilisées en  
faveur de la promotion  
des principes  
démocratiques

897

Jeunes formé.e.s sur  
la promotion de la  
paix et mobilisé.e.s  
dans les espaces  
civiques

51 293

Personnes  
sensibilisées ou  
formées sur les  
violences basées sur  
le genre

1 655

Survivantes de  
VBG/personnes à risque  
ayant bénéficié d'un  
appui psychosocial et  
médical

## DOCUMENTATION À L'ÉTAT CIVIL

L'accès à une identité légale est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de la citoyenneté et à l'inclusion sociale. En Haïti, pourtant, des milliers de personnes restent invisibles aux yeux de l'administration faute de documents d'état civil valides. Cette réalité, accentuée par des décennies de dysfonctionnements institutionnels, de catastrophes naturelles et de défis structurels, compromet l'accès aux services sociaux de base et alimente l'exclusion des populations les plus vulnérables.

Conformément à son objectif stratégique de promouvoir l'accès à une identité légale pour tous, l'OCNH intervient activement pour améliorer la documentation à l'état civil à travers des actions concrètes.

### Sensibilisation au droit à l'identité

L'OCNH a déployé une stratégie de sensibilisation au droit à l'identité à trois niveaux.

Au niveau communautaire, l'organisation a mené une campagne d'information via les radios locales et des camions truck-sound pour atteindre les zones reculées. Au niveau national, un plaidoyer en faveur de la réforme du système d'état civil a été conduit à travers des correspondances au gouvernement, une pétition, une causerie virtuelle, des notes de presse et deux forums départementaux. Au niveau international, l'OCNH a porté cette problématique devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre des 4240<sup>e</sup>, 4241<sup>e</sup> et 4256<sup>e</sup> séances.



### Renforcement de bureaux d'état civil

L'OCNH a collaboré étroitement avec les bureaux d'état civil de Ouanaminthe (Nord-Est) et de Delmas (Ouest), en leur fournissant du matériel essentiel (registres, bureaux, chaises, etc.) et en les accompagnant dans l'organisation de campagnes d'enregistrement d'actes de naissance.

Dans le Nord-Est, grâce à un projet frontalier de soutien aux femmes et filles retournées financé par le HCR, 1 093 membres de la communauté locale et 619 personnes rapatriées de la République dominicaine ont pu obtenir ou reconstituer leur acte de naissance. Dans l'Ouest, le projet « STOP VBG » soutenu par l'OEAA a permis à 671 femmes et filles vivant dans des camps de déplacés internes d'accéder au même service.

### Monitoring et rapportage

En avril 2025, l'OCNH a publié un rapport sur la situation des bureaux d'état civil dans la Grand'Anse.

## Plaidoyer pour la réforme du système d'état civil haïtien

### Correspondances au gouvernement

Le 10 février 2025, l'OCNH a adressé une correspondance au Ministère de la justice et de la sécurité publique (MJSP) afin de rappeler la nécessité pour le pays de mettre en œuvre les recommandations lors l'Examen permanent universel (EPU).

### Plaidoyer international

Dans le cadre de sa participation à l'examen périodique d'Haïti par le Comité des droits de l'homme à Genève, qui s'est tenu les 3 et 4 juillet 2025, l'OCNH a souligné la situation alarmante du système de l'état civil dans le pays. Il ressort des observations finales concernant le deuxième rapport périodique d'Haïti que le Comité demande au pays de « faciliter l'enregistrement des naissances ainsi que les procédures d'accès aux documents d'identité ou d'état civil pour les personnes qui les ont perdus ».

### Forums départementaux

Deux forums départementaux ont été organisés en mai et en juin 2025, réunissant au total 115 participants, dont 51 dans le Nord-Est et 64 dans l'Ouest. Ces rencontres ont rassemblé divers acteurs clés, notamment des officiers d'état civil, des avocats, des juges, des magistrats, ainsi que des représentants du MJSP. À l'issue de chaque forum, les documents de travail et les recommandations formulées ont été transmis aux autorités compétentes, dans une perspective de contribution aux efforts d'amélioration du système national d'état civil.

### Causerie virtuelle

L'OCNH a organisé une causerie virtuelle, le 27 février 2025, autour du thème : « Les impacts de la mauvaise gestion de l'état civil sur les droits humains en Haïti ». Cette session, animée par Jocelyne Colas, a réuni une vingtaine d'acteurs du secteur.

### Notes de presse

- **Note** : Préoccupation de l'OCNH sur la situation de l'état civil en Haïti, publiée le **17 février 2025**
- **Note** : « L'accès aux documents d'état civil en Haïti, un droit en péril » L'OCNH alerte et invite à prendre des mesures immédiates et concrètes, publiée le **26 août 2025**



## GOUVERNANCE

La gouvernance demeure l'un des défis les plus critiques pour Haïti, avec des répercussions directes sur la stabilité politique, le développement économique et la cohésion sociale du pays. La faiblesse structurelle des institutions publiques, une centralisation excessive des pouvoirs et la persistance de pratiques de corruption généralisées compromettent la qualité des services publics et érodent la confiance des citoyens envers l'État.

Face à ce constat, l'OCNH inscrit la gouvernance au cœur de ses priorités stratégiques. À travers cet axe d'intervention, l'organisation promeut la transparence, l'intégrité et l'accès équitable à la justice en Haïti tout en renforçant la participation citoyenne, en particulier les jeunes, dans les processus démocratiques.

### Lutte contre la corruption

#### Formation sur les audits sociaux

Entre mai et juin 2025, en partenariat avec l'OPC et l'ULCC, l'OCNH a réalisé, avec l'appui technique et financier du HCDH, des ateliers de formation sur les audits sociaux au profit de 91 organisations de la société civile. Ce projet a couvert les départements de l'Artibonite, du Centre, de la Grand'Anse et du Nord-est.

L'initiative a permis de créer un lien direct entre les organisations de la société civile et les institutions de régulation, renforçant la capacité des citoyens à documenter les abus et exiger des comptes, et de mettre en place des cellules anti-corruption. L'introduction des audits sociaux comme outil d'action locale contribue à instaurer une culture de contrôle citoyen dans les zones traditionnellement éloignées des mécanismes de gouvernance.



#### Concours national de dissertation sur la corruption

La troisième édition du Concours national de dissertation sur la corruption s'est déroulée autour du sujet « La gouvernance judiciaire dans la lutte contre la corruption en Haïti : défis et pistes de solution ». Le lancement a été organisé à l'hôtel Montana le 4 août 2025, en présence de l'ULCC, de l'OPC, de l'ONUSUDC, du CSPJ et d'autres acteurs concernés. 280 jeunes universitaires provenant de tous les départements du pays, dont 36% de femmes, ont soumis leur dissertation.

#### Note de presse

Illégalité relative au maintien en fonction de la Direction Générale de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), publiée le **10 septembre 2025**

### Plaidoyer pour une bonne gouvernance judiciaire

En octobre 2025, l'OCNH a mené une série de visites dans les tribunaux de paix des communes de Beaumont, du Limbé et d'autres zones afin de monitorer leur fonctionnement quotidien. Cette démarche visait à identifier les forces, les faiblesses et les besoins de ces juridictions de proximité.



Tribunal de paix de Limbé, 15 octobre 2025

Suite à ce travail, l'OCNH a organisé le 5 novembre une rencontre de travail avec le représentant des tribunaux de paix au sein du CSPJ. Les échanges ont mis en lumière plusieurs défis majeurs, notamment le manque d'infrastructures adéquates, l'insuffisance de moyens matériels et humains, ainsi que la nécessité d'un meilleur accompagnement institutionnel pour permettre aux tribunaux de Limbé et de Beaumont de remplir pleinement leur mission de service public.



### Causerie sur l'applicabilité du nouveau Code pénal haïtien



Le 3 décembre 2025, une causerie sur l'applicabilité du nouveau Code pénal dans le contexte socio-judiciaire haïtien a réuni 36 participantes et participants, dont des représentants d'organisations de la société civile et des acteurs judiciaires, notamment du CSPJ. L'activité a abordé trois thématiques principales : une présentation générale du Code pénal, ses innovations majeures, ainsi qu'une analyse de la conformité des nouvelles dispositions avec les instruments internationaux relatifs aux droits humains, avec un focus sur les droits des femmes, des enfants et des personnes détenues. Cette rencontre a contribué à renforcer la compréhension des enjeux liés à la mise en œuvre du nouveau cadre pénal.

## **Journée internationale de la jeunesse**

En prélude à la Journée internationale de la jeunesse, l'OCNH a mobilisé, le 11 août 2025, 70 jeunes à Jérémie et à Hinche pour prendre part à une discussion ouverte en ligne sur le thème “Jeunes catalyseurs et architectes de la mise en œuvre des ODD et de la Résolution 2250 en Haïti”. Cet événement, organisé par le secrétariat du PBF en Haïti, s’est inscrit dans le cadre de la feuille de route pour l’appropriation de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le 12 août 2025 marquant la célébration de la Journée internationale de la jeunesse, l'OCNH a organisé une journée de réflexion sur “L’engagement civique des jeunes comme levier pour atteindre les ODD dans le département de la Grand’Anse” réunissant 203 jeunes en présence de la mairesse de Jérémie et des directeurs départementaux du MENFP et de la PNH. Simultanément, en présence de la mairesse de Hinche et du directeur départemental du MJSAC, 119 jeunes ont participé dans le Centre à une journée de réflexion sur l’implication multisectorielle de la jeunesse, son rôle, son engagement civique et la résolution 2250.

## **Renforcement de l’implication des jeunes dans la promotion de la paix**

Avec l’appui du PNUD, l'OCNH a pu mettre en place des espaces de concertation entre les jeunes, les partis politiques et les autorités locales et gouvernementales dans les départements du Centre, de l’Ouest et de la Grand’Anse. Au total, 128 jeunes ont été formés sur les techniques de plaidoyer et de négociation politique et 26 formations politiques se sont engagées à renforcer l’implication des jeunes dans la gouvernance.

En partenariat avec le MJSAC et avec le soutien des autorités locales, l'OCNH a organisé trois journées d’ateliers sur la communication non violente, l’élaboration de messages positifs et l’utilisation des plateformes numériques pour la promotion de la paix dans quatre départements. Ces sessions, réalisées dans le cadre du projet Espaces Civiques financé par PBF, ont réuni 138 jeunes participants dans l’Artibonite, le Centre, la Grand’Anse et l’Ouest. Suite à cette activité, des brigades de jeunes ambassadeurs de la paix regroupant une vingtaine de jeunes par région couverte ont été mises en place.



## **Journée culturelle et artistique interscolaire**

Dans la Grand’Anse, un cadre d’échanges interscolaires a été créé le 28 novembre 2025 à travers une journée culturelle et artistique pour permettre à 239 écoliers de NS3 et NS4 provenant de 16 établissements scolaires de partager leurs visions de la paix par le biais d’expressions artistiques.

## PROTECTION

En Haïti, la protection des populations vulnérables constitue un enjeu majeur dans un contexte marqué par des crises sociopolitiques, économiques et environnementales récurrentes. Les violences basées sur le genre (VBG) demeurent systémiques et touchent principalement les femmes et les filles, exposées à des violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles.

Face à ces défis, l'OCNH adopte une approche intégrée et holistique de la protection, fondée sur la prévention, la prise en charge, la responsabilisation des institutions et la promotion des droits des femmes.

### Sensibilisation aux VBG

#### Sensibilisation communautaire

Grâce au soutien financier du HCR, des séances de sensibilisation ont été réalisées auprès de 261 jeunes filles ainsi que de membres d'organisations de femmes et féministes dans le Nord-Est. Parallèlement, dans le cadre du projet STOP VBG financé par l'OEA, un spot de sensibilisation a été largement diffusé. Avec l'appui de l'UNFPA, l'organisation a également mis en place un mécanisme d'orientation communautaire et de réduction des risques VBG, permettant à des membres de comités de camps de PDI formés d'animer des séances de sensibilisation dans les sites de déplacement, touchant 400 personnes. Ce projet a aussi permis la tenue de causeries auprès de 95 jeunes universitaires et leaders, ainsi que la diffusion d'une émission radio et de vidéos de sensibilisation dédiées aux VBG.



#### Ateliers de formation sur les VBG

En prélude à la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, 51 leaders communautaires dont 33 femmes ont été formés à la gestion et à la prévention des VBG à Ouanaminthe en mars 2025 dans le cadre du projet frontalier d'appui aux femmes et filles retournées.

Grâce à l'appui financier de l'OEA, 300 journalistes, policiers, organisations féministes et féminines ainsi que des leaders communautaires de l'Ouest ont ensuite bénéficié de sessions de formation spécialisées.

Avec l'appui de l'UNFPA, des ateliers de formation sur les VBG ont été organisés dans le département de l'Ouest. Ces ateliers, dont l'objectif principal est de sensibiliser et de former les membres des comités de camps de PDI sur la prévention des VBG, ont réuni 96 membres de comités de 13 camps de PDI, dont 36% de femmes.

## Forum départemental sur la lutte contre sur les VBG



En août 2025, l'OCNH a organisé un forum sur la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans le département de l'Ouest, dans le cadre du projet STOP VBG. L'activité a réuni 90 représentants d'organisations de la société civile et d'ONG engagées dans la prévention et la prise en charge des VBG. Le forum s'est structuré autour de panels thématiques présentant l'état des lieux et les réponses institutionnelles, ainsi que des échanges dynamiques sur les bonnes pratiques et initiatives locales. À cette occasion, plusieurs organisations féminines et féministes ont également participé à une exposition mettant en avant leurs actions et projets en faveur de la prévention des VBG et du soutien aux victimes.

## Appui aux survivantes de VBG

### Appui psychosocial

Dans le cadre du projet STOP VBG financé par l'OEA, l'OCNH a apporté un appui psychosocial à 213 survivantes de VBG dans l'Ouest. Pour faciliter l'identification et l'accompagnement des survivantes, l'organisation a opérationnalisé jusqu'en août 2025 une ligne verte (\*233), permettant de centraliser les demandes et d'adapter les réponses aux besoins spécifiques. Les appels reçus ont révélé une diversité de besoins : 353 demandes d'assistance financière, 707 demandes d'assistance psychologique et 7 demandes d'assistance juridique.



### Mécanisme d'orientation communautaire

Dans le cadre du mécanisme d'orientation communautaire mis en place dans le département de l'Ouest, 125 survivantes de VBG ont été identifiées et référées vers des organisations partenaires telles que FASHRIS, la Fondation TOYA, REF-Haïti et FOSREF. Grâce à ce dispositif, elles ont pu accéder à des services essentiels, notamment une assistance psychologique, une prise en charge médicale et, lorsque nécessaire, un hébergement temporaire. Pour garantir leur accès effectif aux services, l'OCNH a également assuré la couverture des frais de transport permettant aux survivantes de se rendre dans les structures partenaires. Cette intervention a été réalisée avec l'appui de l'UNFPA.

### Assistance psychosociale et médicale



Entre janvier et juin 2025, des consultations psychologiques individuelles et des séances de groupe ont été menées dans plusieurs centres d'hébergement partenaires, ainsi qu'au Centre de Ressources Frontalier (CRF) au profit de 391 femmes et filles retournées.

Par ailleurs, 461 femmes et filles retournées ont bénéficié de consultations médicales dans différents centres d'hébergement partenaires ainsi qu'au CRF. En plus des soins médicaux, des séances d'éducation sanitaire ont été organisées sur l'importance du lavage des mains et la prévention de l'hypertension artérielle.

### Distribution de kits d'hygiène

Dans le cadre du projet frontalier d'appui aux femmes et filles retournées à Ouanaminthe, l'OCNH a mis en œuvre des activités de distribution de kits d'hygiène au point frontalier et dans des centres d'hébergement temporaire d'organisations locales partenaires. 465 personnes retournées ont pu recevoir un kit d'hygiène.



## **LISTE DES PARTENAIRES 2025**

### **Partenaires internationaux**

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Fonds du Secrétaire général pour la Consolidation de la Paix (PBF)

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Organisation des États Américains (OEA)

### **Partenaires nationaux**

Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC)

Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire (CAPAC)

Combite pour la paix et le développement (CPD)

Fondation TOYA

Femmes en Association pour le Développement d'Haïti et pour le Renforcement de l'Intégration Sociale (FADHRIS)

Refuge des Femmes d'Haïti (REF-HAÏTI)

Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale (FOSREF)

## ACRONYMES

CRF	: Centre de Ressources Frontalier
CSPJ	: Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire
HCDH	: Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MENFP	: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MJSAC	: Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
OCHA	: Bureau de la Coordination des affaires humanitaires
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OEA	: Organisation des États Américains
ONUDC	: Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OPC	: Office de la Protection du Citoyen
PBF	: Fonds du Secrétaire général pour la Consolidation de la Paix
PDI	: Personnes déplacées internes
PNH	: Police Nationale d'Haïti
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UCREF	: Unité Centrale de Renseignements Financiers
ULCC	: Unité de Lutte Contre la Corruption
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la population
VBG	: Violences Basées sur le Genre



[www.ocnh.org](http://www.ocnh.org)

Haïti

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti

(+509) 2943-2323 / 3628-8142

[ocnh109@gmail.com](mailto:ocnh109@gmail.com)